



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Président : Olivier JÉGOUZO

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 01 JUILLET 2023

Le 01 juillet 2023 à 18 heures s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Association Domaine des Jonquières et des Lilas sur la place de la rue des Bleuets à PAU,

Avec soixante-quatre membres présents, le quorum est atteint et l'assemblée générale délibère valablement. Olivier JÉGOUZO préside la séance.

L'Association compte 78 adhérents et continue à accueillir de nouveaux venus auxquels le Président souhaite la bienvenue.

Rapport d'activité et financier :

La sécurité du quartier reste un axe majeur pour l'Association. Lorsqu'un élément suspect est signalé il est adressé un mail ou bien des documents distribués dans les boîtes à lettres pour un appel à vigilance.

Nous allons prochainement demander au service voirie d'intervenir pour la réparation et l'entretien de nos rues. Un travail de repérage des zones les plus dégradées a été effectué et sera transmis.

Lors de la demande d'inscription pour le repas de quartier où il était joint le bulletin d'adhésion, nous y avons aussi mis un formulaire concernant l'inscription pour signaler la présence de rats. Cette liste sera envoyée au Service communal d'Hygiène et de Santé de la ville de PAU.

Compte-rendu financier

Au 31/12/2021, le solde du compte était de 698.58 €.

Au 31/12/2022, le solde du compte est de 321.80 €.

En 2022 nous avons eu des dépenses exceptionnelles, notamment :

- location d'une plancha pour 119.23€ pour le repas de quartier
- en raison de la canicule, achat pour 89.10 € de brumisateurs
- photocopies pour les différents bulletins d'information, d'inscription et de vœux : 90.23 €
- fabrication de foulards aux couleurs de l'Association, pour les événements organisés : 20.00 €

La cotisation annuelle de l'assurance de l'Association auprès de la GMF reste, depuis 2017, à 42.90 €

Le nombre d'adhérents en 2022 était de 82.

Le nombre d'adhérents en 2023 est de 78.

Avant de clore le rapport d'activité et de passer au vote des résolutions de l'Assemblée Générale, le Président remercie l'ensemble des Administrateurs pour leur dévouement et leur engagement.

Vote des résolutions à main levée

1ère Résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité financier du Conseil d'Administration, approuve ce rapport ainsi que le budget de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Elle donne quitus sans réserves au Président du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité

2ème Résolution

l'assemblée générale décide de maintenir à 5 € par adhérent le montant de la cotisation annuelle 2023 à l'Association pour subvenir aux frais d'information et participer au coût de l'animation

Résolution adoptée à l'unanimité moins une voix contre

3ème Résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration pour accomplir toutes formalités nécessaires

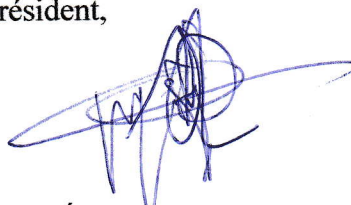
Résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale se termine vers 19h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Certifié exact et sincère, à PAU, le 05 juillet 2023

Le Président,



Olivier JÉGOUZO